COMPTE RENDU

Commission +50 ans

Date : 25 janvier 2021

Présent.e.s : Michel Kin, Martine Gerbier, Lydia Minchella, Vivianne Glickmann, Marie-Noëlle Boban, Yohan Massot, Alexia Marandel

Excusé.e.s : Fatima Bienvenu, Martine Le Joliff

Ordre du jour :

1. Infos des clubs
2. Retour sur les séances de sport en visio
3. Formations animateurs et animatrices +50 ans
4. Rassemblements départementaux
5. Parcours sportifs et culturels dans les EHPAD/Résidences autonomie
6. Jeu concours Touristra Vacances / FSGT 93

1. Infos des clubs

Les trois clubs présents lors de la réunion nous ont fait part de leur fonctionnement et adaptation depuis le deuxième confinement :

- Des séances sportives sont mises en place dans un parc à Saint-Ouen par Martine, en dehors de du cadre du club. Les personnes sont libres de participer, y compris les promeneurs occasionnels qui seraient sur le parc à ce moment-là.

- Les activités dans le cadre associatif sont toutes arrêtées dans les sections +50 ans. Le club de Pierrefitte envisage de reprendre les randonnées avec des groupes réduits et sur inscription pour faciliter le respect des gestes barrières.

- Des difficultés sont remontées pour la réservation des espaces de pratiques municipaux en extérieur, la priorité étant toujours données aux mineurs par les municipalités.

- Certains clubs envisagent de poursuivre leurs activités sur l'été si les équipements restent ouverts, ce qui permettrait de compenser l'absence d'activité sur le début de saison.

- Plusieurs adhérent.e.s se questionnent les clubs sur d'éventuelles mesures de remboursement des cotisations/licences. Suivant l'évolution de la crise, Il est encore possible que de nombreuses activités soient proposées lors de la seconde partie de saison. Pour ce qui est du comité, il nous semble donc trop tôt pour prendre une décision sur ces questions, d'autant que les cotisations et licences servent à financer la vie associative et fédérée. La FSGT, pour le niveau national, devrait prendre position lors de son assemblée générale les 9,10 et 11 avril 2021, ce qui permettra au comité de prendre les décisions en conséquence.

- Des difficultés sont remontées pour mobiliser certains animateurs et animatrices de clubs ou adhrérent.e.s qui ont peur de reprendre la pratique sportive même en extérieur. De ce fait les adhérent.e.s qui souhaitent pratiquer sont pénalisés. Pour remédier à ce problème, il est proposé de rassembler les adhérents sur des temps de pratique en les prévenants qu'il n'y aura pas nécessairement d'animateurs et qu'ils devront prendre en charge eux-mêmes la séance. Ils pourront ainsi se retrouver et pratiquer dans le cadre du club. Peut-être que certains se découvriront des qualités en animation.

- Privilégier les heures creuses dans les petits parcs pour ne pas se retrouver avec les familles et donc beaucoup de monde au même endroit.

Nous rappelons que tous les sports d'extérieurs sont autorisés dans le cadre associatif, sans restriction de nombre. Les sections +50 ans sont donc dans leur droit de pratiquer à l'extérieur, que ce soit sur des stades ou dans les parcs.

2. Retour sur les séances de sport en visio

Nous avions été sollicités en novembre par l'agence AS Mouvement, pour mettre en place gratuitement des séances d'activités physiques autour de l'équilibre en visio, à destination des adhérent.e.s des sections +50 ans.
Trois groupes de 8 personnes ont été constitués, chaque groupe ayant bénéficié pendant le mois de janvier de deux séances par semaine soit 8 séances au total. Les dernières ont lieu cette semaine.
De bons retours nous sont parvenus, mais quelques personnes ont abandonné le parcours suite à des difficulté de connexion (matériel non adéquate).

Nous avons proposés à l'ensemble des participant.e.s de remplir un questionnaire pour avoir leurs retours positifs comme négatifs sur les séances et améliorer les propositions si nous devions poursuivre l'expérience. Les résultats du questionnaire seront partagés à la commission lors de la prochaine réunion.

A la fin du cycle de 8 séances, les participants se sont vu proposer par AS mouvement de continuer les séances avec une contribution financière de 7€ par heure.

Lors de la sollicitation des clubs pour constituer les groupes, nous avons relevés des difficultés de transmission des mails aux adhérent.e.s. Un premier mail avait été envoyé aux membres de la commission pour faire suivre aux adhérent.e.s. Nous avions eu peu de retour suite à ce premier mail. Un second a été envoyé à l'ensemble des licencié.e.s +50 ans sur la saison 2019-2020 et début 2020-2021 grâce à la base licence du comité. Globalement les clubs pensent à renseigner les adresses mail des adhérent.e.s lors de la saisie des licences en début de saison ce qui est une très bonne chose. Suite à ce deuxième envoie, beaucoup de personne ont pu s'inscrire, ayant fini par recevoir l'information.

Nous notons des difficultés de fonctionnement au sein de la section + 50 ans de l'AS Drancy, dont la présidente ne souhaite pas partager les listes de diffusion avec les autres membres du bureau et ne transmets pas les mails à destination des adhérent.e.s à ces derniers.
Les représentes de l'ASD à la commission +50 ans vont reformuler la demande de listing avec le comité en copie. Il est également envisagé de discuter du fonctionnement de la section avec la co-présidence du club omnisports.

3. Formations animateurs et animatrices +50 ans

Séjour de formation

Dans le cadre du partenariat FSGT/ Touristra Vacances nous avons identifié un site au Sables d'Olonnes pour organiser le séjour de formation sur 4 jours. Nous devrons creuser cette offre pour savoir si tous les équipements nécessaires sont disponibles.
Le seul inconvénient reste l'éloignement par rapport à la Seine-Saint-Denis. Nous allons recontacter Touristra pour envisager un site plus près si besoin.

Les formations ponctuelles

- Drancy : Gymnastique – Initialement la semaine du 7 au 11 décembre. A reporter en 2021
- Bagnolet : Aquagym – Initialement la semaine du 18 au 22 janvier. A reporter en 2021
- Saint-Ouen : Musculation – mercredi 10 mars.
- Pierrefitte : Marche nordique au parc de Villetaneuse – semaine du 17 au 21 mai.

Les deux premières formations seront à reprogrammer en fonction de la réouverture des gymnases et piscines. Nous maintenons les deux dates en espérant pouvoir organiser ces formations.

4. Rassemblements départementaux

Les rassemblements départementaux prévus en février ne pourront être organisés puisque la pratique intérieure reste pour le moment interdite. De plus, peu d'adhérent.e.s se sont montrés motivés pour y participer, par crainte de l'épidémie et des rassemblements trop nombreux.
Nous attendons d'avoir plus d'informations sur les conditions de reprise du sport pour recaler de nouvelles dates de rassemblement.
Les vacances de printemps pourront être investies pour de nouvelles dates.

5. Parcours sportifs et culturels dans les EHPAD/Résidences autonomie

Nous avions démarré deux projets de parcours sportifs et/ou artistiques dans certains EHPAD ou résidence autonomie de Seine-Saint-Denis. Dans ce cadre, nous avions sollicité les clubs de la commission pour faciliter la mise en relation entre les villes, CCAS et le comité via des contacts locaux.

A Saint-Ouen, Michel nous informe de sa rencontre avec la directrice du CCAS qui n'avait jusque-là pas connaissance des activités du club de l'USMA +50 ans ni des activités de la FSGT 93. Après une présentation des deux associations, la directrice est très intéressée pour démarrer le projet avec une structure de la ville (nous avions eu un premier contact avec la résidence autonomie de l'espace Simone de Beauvoir). Un rendez-vous sera organisé prochainement.
Nous sommes également informés de la mise en place de l'opération « Bougez plus à Saint-ouen » mise en place par la ville. L'opération consiste à proposer des animations sportives gratuites dans les parcs pour les habitant.e.s. L'USMA a été sollicité pour relayer l'information mais nous suggérons qu'ils puissent également proposer des animations complémentaires.
De plus, l'association ERA 93 a été missionnée par la ville pour coordonner un projet sport santé. Là encore il est important que l'USMA puisse être identifié par ERA 93 et par la ville comme un acteur capable d'intervenir également dans le champ du sport santé : des animateurs au sein de l'USMA sont formés sur ces questions et le recrutement d'un.e salarié.e en remplacement de Marietou est un avantage à faire valoir.

A Pierrefitte Marie-Noëlle nous informe que la directrice et la directrice adjointe du CCAS ont été recrutées. Elles prendront leurs fonctions début mars, ce qui nous permettra d'organiser une première réunion courant mars, dès que Marie-Noëlle aura pu les rencontrer.

A Saint-Denis, nous avons identifié une résidence autonomie avec laquelle nous pourrions monter un parcours sportif en lien avec le SDUS (Saint-Denis Union Sport), club affilié à la FSGT avec une section +50 ans mais qui n'est pas membre de la commission. Nous avons donc prévu d'organiser une réunion avec le club et des représentants du comité, pour parler des projets de la commission et du projet de parcours sportif en résidence. Michel et Martine de l'USMA se proposent pour représenter la commission lors de la réunion.

Prochaine commission
Lundi 8 mars 2021 à 14h30

La galette annuelle

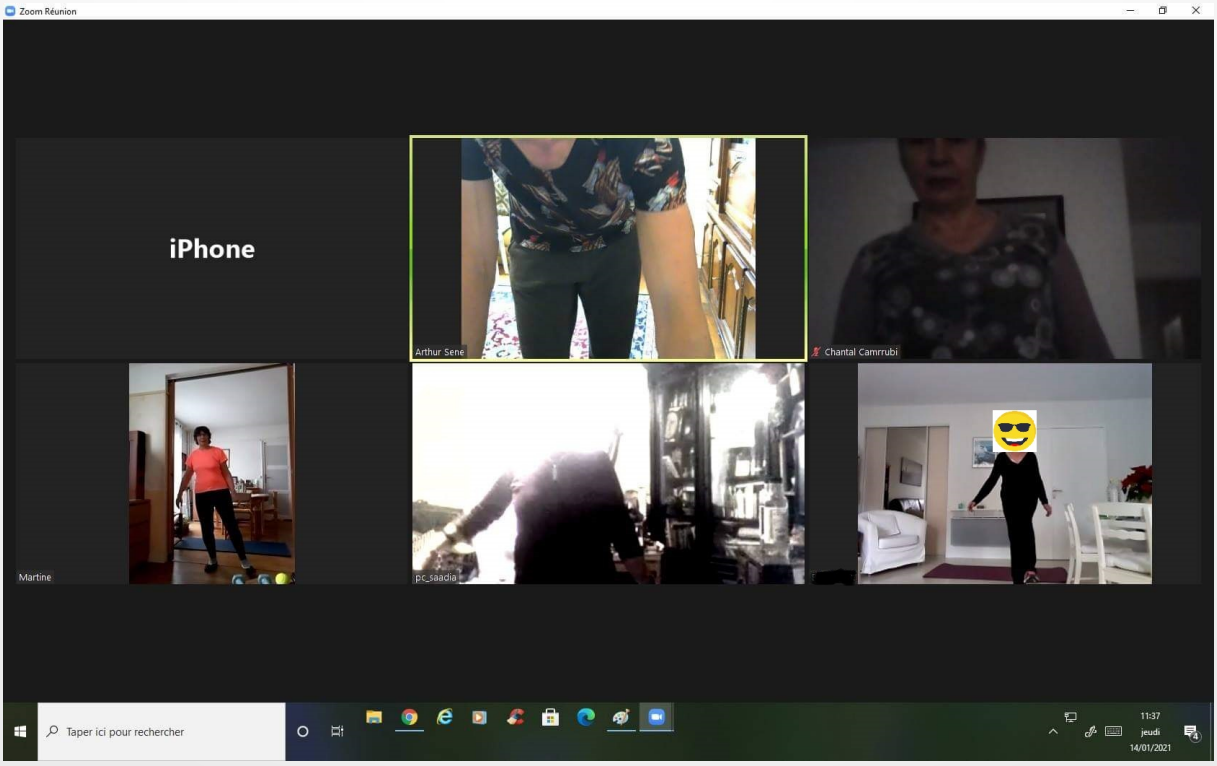

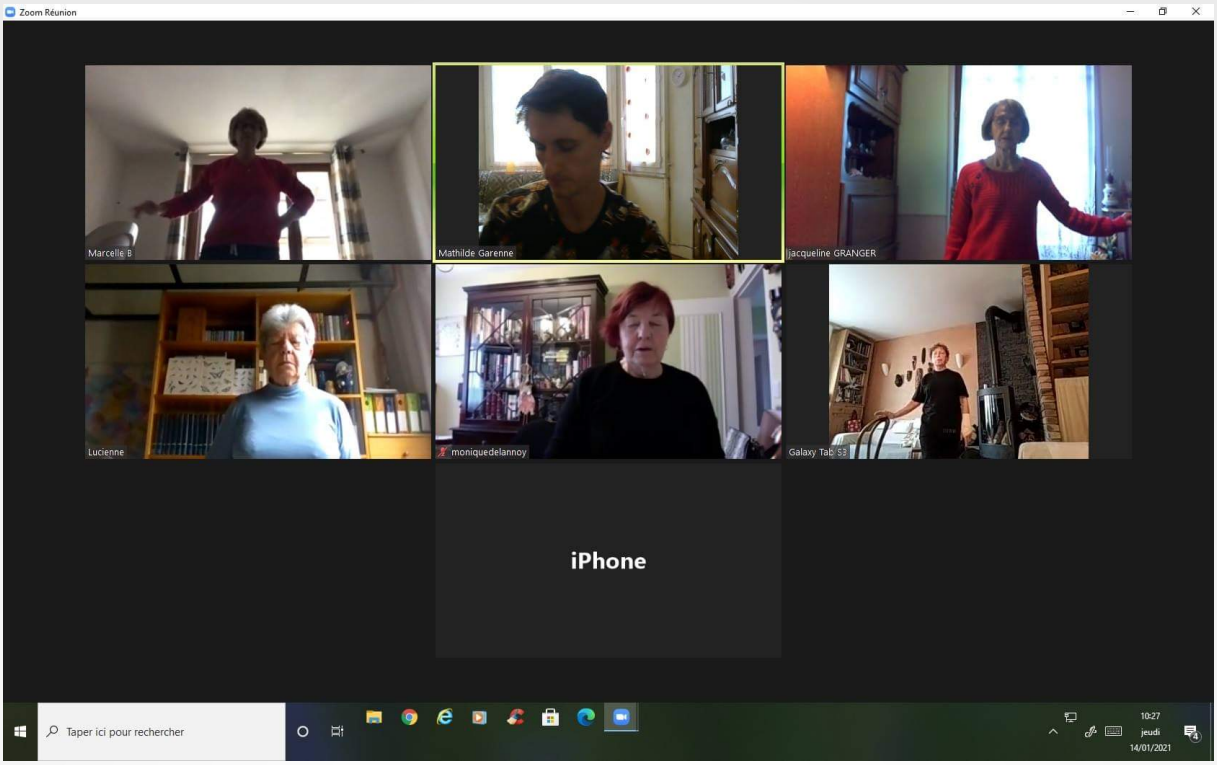

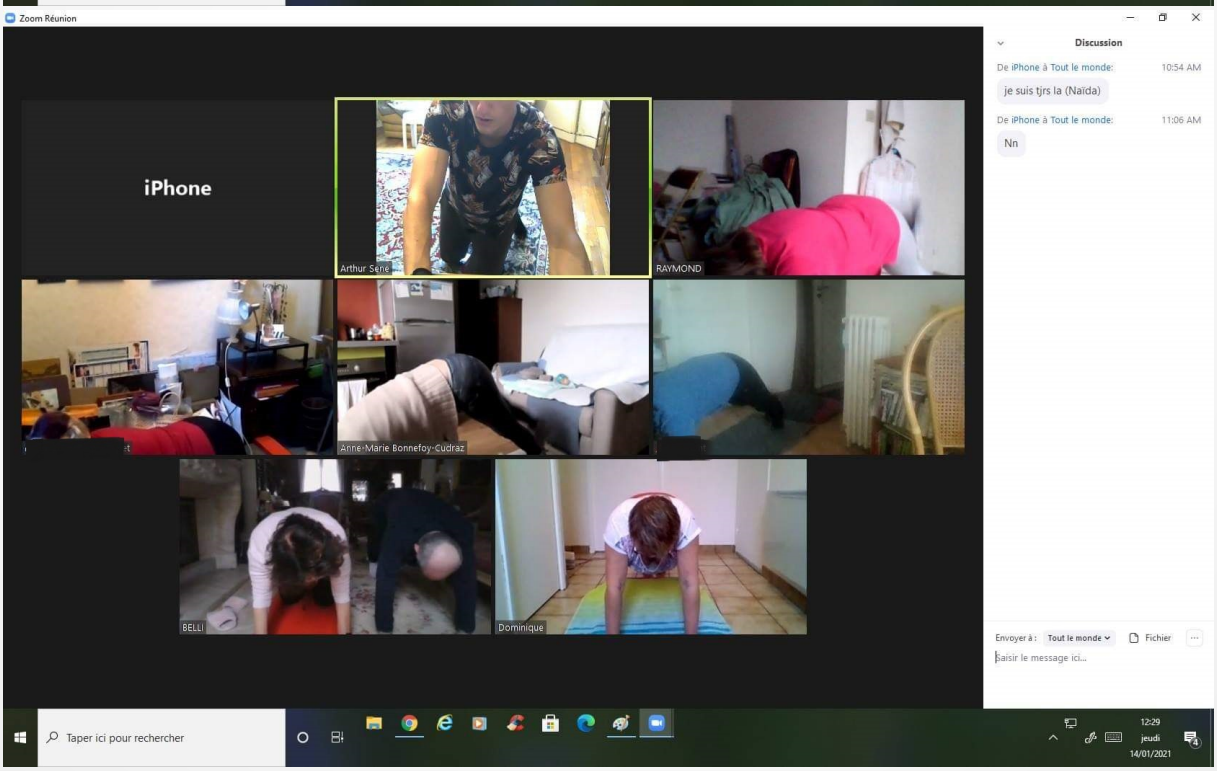

Les séances en visio